



GT du 06 juillet 2020

Compte-rendu

P.R.A Occitanie

SITUATION AU 06 JUILLET 2020 :

Agents présents dans les services : 278 CO et 281 SU
Agents en télétravail : 99 CO et 1 SU
Agents en ASA dont : <ul style="list-style-type: none">– agents maintenus à domicile pour pathologie ou traitement : 23 agents soit 19 CO et 4 SU– pour baisse d'activité dans les services : 3 SU

Le télétravail a fortement diminué au profit du présentiel.
Depuis début juillet, la DG ne demande plus de statistiques sur la situation dans les directions.

Primes COVID :

Ce sont les DI en collaboration avec les DR qui ont pris la décision des attributions de primes.
Détails des primes attribuées sur la DI : 368 agents ont reçu une prime sur un l'effectif de référence de 992 agents, soit 37% des effectifs.

L'attribution des primes se décline de la façon suivante :

- Par branche : 214 CO (58%) et 154 SU (42%)
- Par catégories : 126 A (34%) – 162 B (44%) – 80C (22%)
- Par sexe : 225 hommes (61%) et 143 femmes (39%)

Pour l'UNSA

Nous dénonçons une fois de plus la méthode d'attribution de ces primes et ne cachons pas le mécontentement des agents de terrain et la grogne montante au sein des unités.

ORDONNANCE CONGES/RTT du 15 avril :

Pour les trois DR, les notifications ont été faites à l'ensemble des agents AG/CO pour les 2 périodes. Pour la SU les notifications seront peu à peu diffusées via Mathieu (calcul automatique via l'application créée).

Malgré nos demandes les PRA, les instructions, les fiches conduites à tenir... ne sont toujours pas mis en ligne.

Aucune évolution depuis trois semaines après la dernière demande lors du dernier GT, alors que le DI évoquait juste un problème technique d'intégration sur le site de la DI.

De plus les OS ne siégeant pas aux CHSCT n'en ont pas connaissance. Aujourd'hui seul le PRA interrégional

apparaît. Le DI s'étonne de la non-intégration des PRA régionaux mis à jour. Le DI s'engage pour les prochaines réunions à ce que ce Secrétariat Général adresse aux représentants en CTSD l'ensemble des informations qui seront développées lors des prochains CHS.

DIPA :

Les OS s'étonne qu'aucun agent originaire d'Occitanie et travaillant à la DIPA n'ait fait de demande auprès de notre DI. Le DI indique qu'aucune demande de redéploiement d'agents auprès de la DI n'a été faite.

Les taux LD en SU,

Sur les dernières fiches de paye, sont payés à 15,25€ et non au nouveau taux de 17,50€. Le DI s'engage à vérifier les textes car les LD SU ne seraient peut-être pas concernées par le nouveau décret.

Chèques restaurants :

Y aura-t-il un rattrapage global ou non sur la régularisation dès lors que les agents ont été placés en ASA, MDC... pendant le confinement : pas de réponse car aucune instruction de la DG

Le journal local l'Indépendant a annoncé la possibilité d'intervention de la police catalane sur le territoire français :

Pas d'information à ce sujet, attache sera prise auprès du Préfet pour de plus amples renseignements.